

Bretagne Vivante - SEPNB

Châteaubriant - Pays de la Mée, Estuaire- Loire- Océan et Pays Nantais

BONNE ANNEE 2003 !!



Des galettes ... garanties pur fioul !

Et voilà, quelques semaines après le naufrage du pétrolier, les premières boulettes de brut sont sur les plages landaises. Je précise que j'ai autant de respect pour les plages de la Galice que pour celles des Landes, mais je veux seulement faire remarquer qu'en éloignant l'épave de leurs cotes, les autorités espagnoles n'ont fait qu'ouvrir l'éventail de la pollution dans l'espace et aussi dans le temps car il est évident pour tous les spécialistes de la mer qu'une intervention sur l'épave à cette profondeur n'est pas possible dans l'état actuel des techniques. Nous sommes donc condamné à voir le contenu des cuves du Prestige s'écouler lentement et se disperser au gré des courants marins.

Ce naufrage après ceux du Torrey-cañon, Amoco-Cadiz, Olympic Bravery,Boehlen, Gino, Tanio, Braer, Exxon-Valdez, Amazone, Erika, et ceux que j'ai oubliés, nous démontre que les accidents de pétroliers se succèdent mais il ne faut pas oublier que le pétrole n'est pas le seul produit dangereux transporté sur les mers. Nous transportons aujourd'hui des produits chimiques beaucoup plus dangereux. De plus, pour différentes raisons (mondialisation, prévention du changement climatique, ...) le transport maritime est appelé à un fort développement dans les prochaines décennies. Il est donc urgent d'apporter des améliorations à ce moyen de transport qui reste potentiellement l'un des plus écologique. C'est dans cet esprit que notre fédération nationale, FNE, a pris l'initiative de proposer aux associations nationales et internationales qui touchent à la mer une plate-forme associative.

Cette plate-forme constituera pour les prochaines années la base de nos revendications sur les améliorations que nous attendons dans la technologie des navires, les contrôles, la formation et les conditions sociales des marins car les accidents ont souvent pour cause des erreurs humaines favorisées par de mauvaises conditions de travail. Elle insiste également sur la nécessité d'une réforme radicale des structures d'organisation des transports maritimes et en particulier de l'Organisation Maritime Internationale (OMI). Cette organisation censée réguler et édicter la réglementation est en fait largement dominée par les pays pollueurs. En donnant aux pays représentés un poids proportionnel à sa flotte, elle favorise les " pavillons-voyous " qui justement attirent les propriétaires et armateurs peu scrupuleux par leur laxisme.

Et comme il faut agir vite, cette plate-forme sera accompagnée d'une pétition à diffusion internationale demandant aux Etats d'engager dès 2003 un plan d'actions et une réforme de l'OMI.

Bulletin de liaison JANVIER 2003

Sommaire

- La maison de la Nature 2

SECTION ELO :

- AGENDA 3
- Réseau Sentinelle des Plantes Protégées 3
- Déchets ménagers de la CARENE 4
- Le chantier d'automne à Chéméré 5
- Sortie Lichens et Champignons 5
- Criquets et sauterelles 5

SECTION NANTAISE :

- CALENDRIER 6
- Rencontre inter-associative 6
- Le castor en Loire 7
- Soirée ERIKA (compte rendu) 7
- Des nouvelles des abeilles 8

BRETAGNE
VIVANTE  SEPNB

www.bretagne-vivante.asso.fr

Bretagne Vivante- SEPNB

Section du pays nantais
6 rue de la ville en Pierre
44000 NANTES
tél./ fax : 02 40 50 25 24
Email: bvnantes@wanadoo.fr

Section Châteaubriant
14, rue César Franck
44110 Châteaubriant
tél. /fax : 02 99 47 96 78

Section Estuaire-Loire-Océan
Maison du peuple
Place Allende
44600 Saint-Nazaire
tél./fax : 02 40 66 43 54
Email: section-estuaire-loire-ocean@bretagne-vivante.asso.fr

LA MAISON DE LA NATURE DE BOIS JOUBERT

Bretagne Vivante – SEPNB vient de vivre l'un des épisodes le plus pénible de son histoire avec la fermeture de la maison de la nature du Bois-Joubert. La décision est dure à avaler particulièrement pour tous ceux qui ont construit à Bois-Joubert ce lieu de découverte où des milliers de jeunes ont pu être sensibilisés à la nature, au monde du vivant, à la complexité de l'environnement qui nous entoure. L'éducation à l'environnement a été et reste une priorité de notre association. Le déficit de Bois-Joubert a été supporté pendant plusieurs années mais les perspectives d'accroissement du déficit (dû pour partie à la diminution des aides de l'état sur les emplois, et aussi à l'augmentation des séjours sans hébergement au détriment des séjours avec hébergement) ont acculé le conseil d'administration à prendre cette terrible décision pour ne pas mettre en péril le reste de l'association. Dans ce contexte il serait abusif de blâmer les salariés de n'avoir trouvé aucune solution, ou les administrateurs de n'avoir pu obtenir d'aides de la part des collectivités. Même si elle a manqué de moyens, l'association peut être fière de ce qui a été fait à Bois-Joubert, tout cela n'a pas été vain. Se résigner ou perdre confiance n'est pas la meilleure solution. L'association doit poursuivre ses actions d'éducation à l'environnement et continuer à défendre la protection de la nature en région nazairienne.

Le conseil d'administration étudie maintenant quelle sera la meilleure solution pour l'avenir du site (bâtiments et réserve naturelle) dont nous sommes propriétaires. Hubert Plantard, animateur-salarié assurera le gardiennage jusqu'à fin juin. Souhaitons que nous aurons de meilleures nouvelles à vous annoncer concernant Bois-Joubert dans le prochain bulletin de liaison.

G.M.

Historique

La maison de la nature de Bois Joubert, appartient à l'association Bretagne Vivante - SEPNB.

Le domaine :

58 ha, dont 28 hectares de prairies inondables et 27 hectares de terres cultivables.

Depuis 1988, un fermier en agriculture biologique exploite la ferme, avec un troupeau de vaches bretonnes pies noires.

Les premières traces dans les archives de Donges

1660: Pierre de l'Estourbillon, seigneur de la Motte-Alleman en Montoir, fit l'acquisition des lieux et seigneurie de Bois Joubert.

En 1789, le Marquis de l'Estourbillon fut un adversaire acharné de la révolution. De nombreux paroissiens, hostiles aux curés "jureurs" allaient entendre la messe catholique romaine à la chapelle de Bois Joubert. En 1792, il fut obligé d'émigré en Allemagne.

1793, le manoir fut incendié par les Bleus, le domaine fut confisqué comme bien national du fait de son appartenance à une famille émigrée. Il fut vendu aux enchères.

Les derniers propriétaires, et la donation du domaine à la SEPNB

Pierre Dufaure, ingénieur chimiste à la raffinerie, son dernier propriétaire, fut déporté dans les camps de concentration durant la guerre 39. A la libération, il devint conseiller municipal à Donges. En 1952, sans héritier, M Dufaure, souhaitant que le domaine reste intact, en fit don aux œuvres sociales de la Marine, espérant que celles ci sauraient l'utiliser pour l'accueil des enfants tout en protégeant la richesse naturelle du site.

Les œuvres sociales de la Marine, s'avèrent incapables d'entretenir la propriété qui tomba rapidement en ruine. Les bâtiments furent la proie des vandales, pillés et dégradés.

En 1980, l'unique descendante de l'ancien propriétaire, força la Marine à restituer le domaine puisqu'elle n'avait pas tenu ses

engagements, et la SEPNB en devint acquéreur en 1982 pour le franc symbolique, à condition d'en faire un centre d'accueil et d'en préserver le caractère naturel.

Après plus d'un an de débroussaillage et des travaux sommaires menés par les bénévoles de la SEPNB et une association de chantiers locale, les premiers travaux de restauration furent entrepris en 1983. En 1986, devant l'ampleur du projet, un premier salarié fut embauché au poste de Directeur de la Maison de la Nature de Bois Joubert, pour assurer le suivi des travaux et lancer le futur Centre d'Éducation à l'environnement. En 1988 un second salarié fut embauché comme chef de chantier pour assurer la suite de la réhabilitation qui devenait ainsi plus "professionnelle".

La maison de la nature de Bois Joubert, c'est à la fois

- un centre d'accueil de classes natures, d'une capacité de 80 lits, avec une équipe d'animateurs nature.
- un gîte d'étape sur le GR 3

Mais aussi une réserve biologique comportant

- un troupeau de vaches nantaises, qui exploite les prairies humides du domaine, cette race locale a failli disparaître. A la fin du XIXème siècle le troupeau en Bretagne comprenait encore 200 000 têtes, en 1976, il en restait 600 têtes.

En 1977, le Parc Naturel Régional de Brière en achète un troupeau, mais devant les difficultés de suivi de celui ci, la SEPNB acquiert ce troupeau, 13 vaches, un taureau et quatre veaux. C'était le dernier troupeau de Brière.

En 1985, elle lance en collaboration avec l'ITEB, un programme génétique de sauvegarde de la vache nantaise. En 1990 il en restait en tout et pour tout 70 têtes sur l'ensemble de la Bretagne.

En 1991, le centre d'insémination comptait cinq taureaux.

- un verger conservatoire de pommes à cidres, 124 pommiers de la collection de l'INRA avec 62 variétés.

- 28 hectares de prairies inondables, constituent une réserve botanique et ornithologique importants.

AGENDA 2002 2003

Remarques :

Les sorties découvertes sont ouvertes à tout public (invitez vos amis).

Les réunions thématiques sont ouvertes aux adhérents et à tous ceux qui veulent faire la connaissance de Bretagne Vivante (invitez vos amis). Ces réunions débutent par un "Quoi de neuf" sur l'actualité et les dossiers en cours. Elles ont lieu à 20 h à la maison du peuple de Saint-Nazaire.

Les conseils de section sont ouverts à tous les adhérents intéressés par le fonctionnement administratif de la section et le suivi des dossiers. Ils ont lieu à 20 h à la maison du peuple de Saint-Nazaire.

Des journées d'initiation à la botanique d'une part et des journées de perfectionnement d'autre part seront également organisées sur le terrain au printemps et l'été (s'inscrire au 02 40 66 43 54 : gratuit pour les adhérents, 20 Euros les 2 journées pour les non-adhérents).

■ **Vendredi 24 janvier 2003** : Réunion thématique : Quelques oiseaux remarquables de notre région estuarienne par A. Gentic. + la galette !

■ **Samedi 22 et Dimanche 23 février 2003** : Participation au recensement des oiseaux échoués, opération coordonnée en 44 par la LPO. S'inscrire au 02 40 66 43 54.

■ **Vendredi 28 mars 2003** : Réunion thématique : Les petits mammifères terrestres par D. Montfort.

■ **Dimanche 30 mars 2003** : Sortie découverte de la faune et des algues de l'estran. RDV à 10 h jetée du Tréhic au Croisic. Fin prévue vers 13 h.

■ **Samedi 19 avril 2003** : Assemblée Générale de la section Estuaire- Loire- Océan à 17 h à la maison du peuple de St Nazaire. L' AG sera suivie d'une soirée d'écoute des batraciens et des oiseaux à Saint André des eaux.

■ **Vendredi 25 avril 2003** : Conseil de section.

■ **Dimanche 11 mai 2003** : Sortie découverte de la flore des dunes. RDV à 10 h aire de pique-nique de Pont-Mahé à Assérac (fin prévue vers 17 h, prévoir un pique-nique).

■ **Vendredi 23 mai 2003** : Réunion thématique : Les libellules de Loire-Atlantique par F. Herbrecht.

■ **Vendredi 27 juin 2003** : Conseil de section.

■ **Samedi 28 juin 2003** : Sortie découverte de la flore de Brière. RDV 14 h 30 port de Bréca à St Lyphard.

Participez au Réseau Sentinelle des Plantes Protégées (RSPP).

Dans chaque bulletin départemental, nous présenterons une espèce protégée pour laquelle nous recherchons un parrain. Un individu, un groupe d'amis ou une famille peut devenir le parrain de la plante. Aucune connaissance n'est nécessaire, la seule condition est d'adhérer à Bretagne Vivante. Le parrain se verra remettre une photo et une description de la plante dont il aura la

responsabilité ainsi que toutes les localisations connues sur le secteur ouest du département (si nécessaire nous le guiderons sur le terrain). En échange, le parrain s'engage à suivre les stations (environ une visite tous les 2



Asplenium marinum

ou 3 ans) et à nous alerter en cas de menace.

La Gentiane pneumonanthe, présentée dans le bulletin précédent a trouvé une marraine, Sophie Mahieu, 32 rue Galilée 44100 Nantes. Si vous avez des données sur cette plante, vous pouvez les lui transmettre.

La plante de ce mois est une fougère. La Doradille marine, *Asplenium marinum*, se trouve dans les fissures humides sur de petites falaises du littoral. Menacée par les projets d'aménagement du littoral mais aussi par les marées noires, nous ne la connaissons plus qu'en 4 localités dans le département.

Pour devenir le parrain de la Doradille marine, n'hésitez pas à contacter la section Estuaire- Loire- Océan à l'adresse figurant en première page.

LE POINT SUR LES PROJETS POUR LE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS DE LA CARENE

A la demande du collectif " pour le tri " auquel participe la section ELO de Bretagne Vivante - SEPNB, M. Justy, président de la commission déchet de la CARENE nous a reçu le 29 octobre pour nous présenter l'étude réalisée par le cabinet Merlin.

Comme nous le craignons, cette étude présente l'incinération comme étant une bonne solution pour la CARENE. Le document qui nous a été remis pointe les difficultés du traitement des matières organiques et de la mise en œuvre d'un nouveau centre d'enfouissement. Il est muet sur le traitement des mâchefers issus de l'incinération ainsi que sur les problèmes de santé publique liés à l'émission des dioxines. Il sous-évalue très fortement les possibilités de diminution des déchets à la source ainsi que du tri-recyclage aussi bien des ordures ménagères que des déchets industriels. Pour justifier l'incinérateur, il considère les tonnages actuels sans envisager aucune diminution. Le coût de l'incinération est également sous-estimé : les coûts présentés correspondent aux chiffres de l'ADEME de 1995 avant la parution de la directive du 4 décembre 2000 imposant des normes plus strictes. Malgré cela la quantité de déchets pour justifier un incinérateur est insuffisante. L'étude suggère donc de traiter également les déchets des communautés de communes

avoisinentes.

Il faut savoir que le cabinet Merlin est aussi maître d'œuvre pour la construction d'incinérateur. Il a eu la maîtrise d'œuvre pour les incinérateurs de Lille (1 milliard de francs) et de Rouen (1,4 milliard de francs). Il intervient aussi dans le contrôle des émissions de dioxines. Il est donc présent à tous les niveaux : étude, construction et surveillance.

M. Justy nous a cependant fait savoir qu'il avait demandé une nouvelle étude sur la recherche de sites susceptibles d'accueillir un éventuel centre d'enfouissement technique. Mais cette étude a été commandé au même Cabinet Merlin !!?

Le 4 décembre, Bretagne Vivante - SEPNB a rencontré M. Desmarie, président du conseil de développement de la CARENE pour demander que le conseil émette un avis sur l'étude avant la décision des élus prévue début 2003 sur le choix de la filière. Bretagne Vivante - SEPNB siège dans ce conseil de développement rendu obligatoire par la Loi Voynet du 25 juin 1999. Il est composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs. Son rôle est d'apporter un avis sur les projets de la CARENE. M. Desmarie nous a assuré qu'il ferait son possible pour que le conseil de développement émette un avis avant le vote des élus.

Je rappelle enfin que le collectif d'association défend la solution du centre d'enfouissement car c'est la seule solution qui rendra pertinente la diminution des déchets à la source et le développement maximum du tri-recyclage. L'enfouissement ne sera notamment acceptable qu'après un tri optimal des matières organiques. C'est aussi la solution la moins dangereuse pour la santé humaine. Les déchets sont bien localisés dans un endroit qu'il sera possible de retraiter lorsque les techniques seront au point. Dans le cas de l'incinération le processus est irréversible : deux tiers de la masse sont envoyés dans l'air sous forme de gaz et particules. Le tiers restant, les mâchefers, sont éparpillés dans la nature sous les routes. L'incinération fabrique et rejette des dioxines, substances cancérigènes pour lesquelles on ne peut définir de normes de rejet dans l'atmosphère en dessous desquelles elles sont inoffensives. Non dégradables, elles s'accumulent le long des chaînes alimentaires et provoquent des troubles hormonaux chez les hommes et les animaux.

A signaler enfin que certains groupuscules défendent l'idée que les déchets de l'agglomération nazairienne soient expédiés par la Loire vers les incinérateurs nantais. Cette solution serait jugée inacceptable par le collectif " pour le tri " si elle devait conduire à la construction de nouveaux fours.

LE CHANTIER D'AUTOMNE à CHEMERE

Le 26 octobre, une douzaine de bénévoles motivés se retrouvaient pour l'entretien de notre prairie de Chéméré. Jean-Claude avait apporté son matériel pour débroussailler et il s'est chargé de nettoyer le roncier près du point d'eau à l'ouest de la prairie. Le reste du groupe, équipé de gants épais, s'est occupé d'arracher les chardons et il y avait fort à faire... Cette plante vivace s'arrache facilement avec les rhizomes quand le sol est humide, mais quelquefois aussi elle casse. Dans l'après-midi, nous n'avons fait que le tiers de la prairie. L'ensemble des chardons a été déposé à l'entrée de la parcelle. Un chantier prévu avec les élèves de l'École de Carquefou permettra peut-être de finir le nettoyage de la partie prairie.

En fin d'après-midi, René a été promu " Chef cuisinier " : il nous a préparé de délicieuses grillades accompagnées de pommes de terre cuites sous la braise. Le combustible a été fourni par le bois coupé lors de l'ouverture de la haie en juin. Ce petit casse-croûte a été bien apprécié par tous les bras fatigués.

Rendez-vous donc l'année prochaine à toutes les bonnes volontés, car il faudra plusieurs années pour remettre en état cette prairie en friche.

Dominique Chagneau

A la découverte des criquets et sauterelles

Le 29 septembre dernier par une belle après midi ensoleillée, élément indispensable pour entendre les orthoptères, nous nous sommes retrouvés à une dizaine de personnes et trois spécialistes pour une initiation à la découverte des criquets et sauterelles à Pont-Mahé sur Assérac.

Nous avons pu observer environ 6 espèces de sauterelles (antennes longues) et une douzaine de criquets (antennes courtes dépassant de peu la longueur de la tête et du pronotum réuni), le tout sur deux types de milieux : marais et dune.

Avant de pouvoir essayer de distinguer les espèces entre elles, il a fallu se familiariser avec le vocabulaire, notamment les critères de reconnaissance comme les fovéoles, les tegmina (ailes antérieures), le pronotum (bouclier recouvrant le prothorax), les carènes du pronotum, ...

Par ailleurs, pour reconnaître certaines espèces, le chant peut s'avérer un élément très important. Pour un premier contact, cette opération s'est avérée un peu ardue.

Le marais étant très sec à cette époque, on y trouve aussi bien des espèces inféodées aux milieux humides qu'aux milieux secs. Parmi les espèces que nous avons observées on peut citer la Conocephale des roseaux, *Conocephalus dorsalis*, plus liées aux lieux humides ou le criquet mélodieux, *Chorthippus biguttulus*, espèce plus ubiquiste de même que *Euchorthippus pulvinatus*, espèce méditerranéenne que l'on retrouve dans les milieux les plus chauffants et pas au delà du Morbihan.

Parmi les espèces dunaires nous avons observé entre autre la Dacticelle côtière, *Platycleis affinis*, et le criquet des dunes, *Calephorus compressicornis*, assez facile à déterminer grâce à la forme de ses antennes et à la larme blanche sous l'œil, ainsi qu'un petit criquet rare le *Myrmeleotettix maculatus*.

Nous avons également appris que les sons (souvent limité au sexe mâle) chez les sauterelles et grillons, s'obtiennent par frottement des ailes antérieures, tandis que chez les criquets ce sont les frottements des fémurs postérieurs sur les ailes antérieures qui les produisent.

Certains d'entre nous ont mis en pratique leur connaissance dans leur jardin, la semaine qui a suivi car il a fait encore très beau et chaud.

G. K.

Compte Rendu de la sortie Lichens et Champignons à PEN BRON

Le 9 novembre, c'est sous un ciel bien gris qu'un groupe d'une trentaine de personnes a entrouvert la porte du monde étonnant des lichens. Ces végétaux pour la plupart des pionniers sont en fait le résultat du mariage réussi d'une algue et d'un champignon. C'est le champignon qui donne sa forme au lichen. L'alimentation de ce végétal particulier dépend de l'air et de l'eau de pluie, et fait de leur absence de cuticule, ils absorbent tous les polluants atmosphériques.

Avec les documents distribués (photos des espèces préparées par les agents de l'environnement de La Turballe ainsi qu'une liste accompagnée des principaux critères), chacun a pu découvrir un vocabulaire bien spécifique (thalle, podétion,



apothécie, sorédie etc ...) et faire connaissance avec les espèces présentes sur le site de PEN BRON. Sur le sol poussent 7 espèces dont 6 dans le genre *Cladonia* et le superbe *Peltigera canina*. Sur les écorces de pins, on peut observer des *Ramalinas*, des *Parmelias*, des *Hypogymnias* et des *Evernias* qui peuvent être utilisés dans l'industrie des parfums. Le tronc des pins est peu utilisé comme support par les lichens ; ceux-ci préfèrent les feuillus. Quand l'air est pollué, on ne trouve plus sur les troncs que des algues vertes et des lichens incrustés. En retournant aux voitures, c'est un lichen orangée nitrophile (le *Xanthoria*) que nous observé sur les clôtures du site.

Au cours de la sortie plusieurs membres du groupe mycologique de Saint-Nazaire nous accompagnaient. Ils nous ont montré les cortinaires jaune cannelle, fausses giroles, lactaires délicieux, lépiotes pudiques, pleurotes du panicaut, russules xérampéline, bolets de bellini et bolets granulés. Il nous ont aussi mis en garde sur la confusion possible entre le tricholome équestre (*tricholoma equestre*, bon comestible), et le tricholome doré (*tricholoma auratum*) responsable récemment d'une vingtaine d'intoxications et de 3 morts en région bordelaise. A Pen-Bron, uniquement le tricholome doré est présent, donc mieux vaut éviter de le consommer même si seule une consommation abusive semble dangereuse.

Dominique Chagneau

À vos calendriers

Groupe faune sauvage :

■ **Dimanche 23 février :**

sortie ornithologique avec le CPN du Hâvre (44), tout public.

3 € pour les non adhérents

RDV à 8h30 manufacture des tabacs, 10 bis Bd Stalingrad à Nantes, ou sur le parking Leclerc à Ancenis RN23, à 9h15.

■ **Samedi 22 mars :**

sortie ornithologique sur le chant des passereaux dans les environs de Nantes, réservé aux adhérents.

RDV à 8h30 manufacture des tabacs, 10 bis Bd Stalingrad à Nantes.

■ **Samedi 24 mai :**

sortie ornithologique à la cité des oiseaux aux Landes Génusson, tout public

3 € pour les non adhérents

RDV à 8h30 manufacture des tabacs, 10 bis Bd Stalingrad à Nantes

Groupe botanique :

■ **samedi 15 février :**

La flore en hiver: différentes façon de passer la mauvaise saison, reconnaissances au stade végétatif, la préparation du printemps. Différents milieux dans le nord du département. 9 h parking Conforama, pique nique dans un troquet sympa.

■ **Samedi 12 avril :**

La vallée du Gesvre, la flore printanière. 13h 30 parking Conforama

Conférences

premier semestre 2003, dates précisées ultérieurement

- Les paysages de la Loire
- Nature et jardinage : la lutte biologique
- Les énergies renouvelables: le Biogaz

Réserve à Orchidées de Saffré

Samedi 8 février 2003

Travaux de Débroussaillments

Prévoir son pique nique pour la journée

Première rencontre inter-associative sur le thème :

Etat des lieux et perspectives dans l'agglomération Nantaise"

"Rio+10, état des lieux et perspectives dans l'agglomération Nantaise

Quarante associations avaient été contactées

Ont répondu et étaient présentes les associations ATTAC, Arcadie, Association de mare en mare, Association Nantaise de Défense de l'Environnement, Atlas entomologique des pays de la Loire, Bretagne Vivante - SEPNEB, Cyclocab, CPN Les Sittelles, ISSNS (International School and Studies of Natural Science), Nature et Culture, Solidarité Ecologie.

Etaient excusés ALISE (Angers et Nantes), Les amis du Lac (St Philbert de Grandlieu), Fédération des amis de l'Erdre, Nantes Agir pour le Commerce Equitable, Héol - La maison autonome.

Rappel des objectifs de l'initiative

Lancer un travail inter-associatif sur le thème du "développement durable" dans l'Agglomération Nantaise

- Faire un bilan de la mise en œuvre, au niveau local, des principes proclamés à Rio
- Faire le point sur les perspectives : projet en cours et à venir des municipalités et de la Communauté Urbaine
- Interpeller les élus sur la base de ces constats ; se constituer force de proposition
- Rassembler nos énergies, compétences, ressources...
- Favoriser l'inter-connaissance entre les associations de l'Agglomération Nantaise
- À Rendre effective la participation des habitants dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'Agenda 21 Local

Synthèse des discussions et pistes de travail

Après la présentation de chaque participant et de l'association représentée, l'échange s'est engagé sur les motivations de chacun, sur la finalité de ce travail et la démarche que nous pourrions adopter pour l'entamer... discussion qui s'est bien sûr heurtée au caractère équivoque de la notion de développement durable, remis en cause par certains. Sans parvenir à un accord sur la pertinence de ce terme et de son utilisation, nous avons néanmoins décidé de guider notre travail en référence aux principes qui le sous-tendent, bien connus mais souvent détournés; il a également été envisagé de proposer une remise en question de ce concept à l'occasion d'une réunion publique future... si notre travail va dans ce sens.

Concernant la finalité du travail, nous souhaitons d'une manière générale faire pression sur les élus, faire avancer concrètement la mise en œuvre de principes qui restent trop à l'état de discours, faire évoluer les mentalités...

Mais comment ?

Face à l'ampleur et à la complexité de la tâche, nous avons avancé l'idée de commencer à travailler à partir des préoccupations propres à chaque association ou individu présent, ne pouvant embrasser tous les thèmes à quelques uns... Individuellement ou à plusieurs, nous pourrions ainsi, dans un premier temps :

- Enquêter pour approfondir les connaissances sur telle ou telle problématique
- S'informer / se former mutuellement sur leurs enjeux à l'occasion d'une réunion, sous forme de restitution des informations obtenues, présentation du travail engagé par l'association concernée...

Écueils à éviter : l'approche sectorielle

L'approche ne doit pas être uniquement environnementale, l'objectif étant d'acquérir une vision transversale des enjeux. Ceci doit nous amener à élargir le groupe à des associations investies dans le champs de

(Suite de la page 6)

l'économie sociale et solidaire, des activités culturelles... Mais alors où mettre la limite ? Et qui contacte qui ? Ces questions restent posées.

Organisation du groupe

Nous avons envisagé de nous réunir une fois tous les deux mois, pour laisser le temps à des investigations entre deux réunions.

Concernant l'animation du groupe, les adhérents de Bretagne Vivante, qui ont eu l'initiative de cette première réunion mais ne souhaitent pas jouer un rôle moteur, proposent que cette mission soit partagée : à chaque réunion, une personne différente se charge de réserver une salle, animer la réunion, rédiger et transmettre le compte-rendu.

Prochaine réunion fixée le mercredi 22 janvier 2003 à 18 h
dans la salle de réunion d'Ecopôle

A l'ordre du jour :

Faire le point sur les recherches de chacun... et avant tout se mettre d'accord sur une méthode de travail individuel / collectif.

RECHERCHE D'INDICES SUR LA PRÉSENCE DU CASTOR SUR LA LOIRE ENTRE ST-FLORENT-LE-VIEIL ET LA VARENNE

En novembre dernier, une équipe de 14 personnes composée de 4 naturalistes de Loire Atlantique et 10 du Maine et Loire a embarqué à bord de canoës et kayaks à la recherche de traces du castor.

LE CASTOR

Castor fiber est notre plus gros rongeur avec une longueur de 75 à 90 cm pour un poids de 15 à 38 kg. La queue large et plate mesure 25 à 35 cm de long. Son pelage est brun foncé à gris noir dessus et un peu plus clair dessous. Il possède de grandes incisives orangées, les incisives supérieures sont les plus courtes.

C'est un animal à activité essentiellement nocturne, mais l'observation attentive des indices de son activité permet de déceler sa présence.

Séparés en 2 groupes, nous avons inspecté chaque rives ainsi que l'ensemble des îles du secteur. Les indices peuvent être multiples : huttes ou terriers, arbres abattus (souches taillées en biseau), écorces rongées (soit ramenées à terre, formant alors des réfectories, soit directement sur l'arbre), empreintes (pattes antérieures quatre ou cinq doigts visibles de 5,5 x 4,5 cm et pattes postérieures de 15 x 10 cm dont la palmure est parfois visible dans la boue molle), dépôts de castoréum (substance secrétée par deux glandes annales permettant de marquer son territoire)...

Nous ne trouvons que peu de traces bien nettes, seulement des petits rameaux écorcés pouvant aussi être dus à des ragondins. Un chevalier cul blanc

nous salue au détours d'une île, des colverts, des grands cormorans et des hérons cendrés décollent à notre approche, la silhouette d'un grèbe disparaît en plongeant.

La Loire charrie des bouts de bois, une écume brunâtre s'agglutine au gré des courants et nous ramons tantôt tranquillement tantôt le plus vivement possible pour contrer le courant ou le remonter sur quelques mètres. Malgré notre attention nous n'avons pas vu d'indices évident témoignant de la présence d'une famille de castor. Bernard pense avoir reconnu une loutre lors d'un furtif plongeon, mais nous ne l'avons pas revue.

Vers Anetz, sur les bords d'une petite plage, un échouage de plusieurs rameaux dont l'écorce était rongée attire l'attention de Bernard : enfin un petit réfectorie est découvert. Plusieurs rameaux écorcés portent clairement la trace caractéristique des dents de castor.

Midi arrive en même temps qu'un petit vent, formant un léger clapot, les conditions atmosphériques jouent en notre défaveur. Nous débarquons à Ancenis pour déjeuner. Le vent tombé, le ciel bas, le courant rapide nous menant vers Varennes, la vallée de la Loire s'ouvre sous nos regards, le spectacle est magnifique même si nous n'avons pas revu de traces de castor, le fleuve ayant probablement tout recouvert. L'arrivée à la Varenne se fait sans encombre, tout le monde se retrouve plus ou moins au sec. Le deuxième groupe a trouvé de nouveaux indices. Nous nous donnons rendez-vous pour une autre expédition en espérant un niveau d'eau plus favorable, car qui sait, le castor bien caché nous a peut être vu descendre, lui.

Compte rendu soirée débat Erika

Si une seule phrase devait conclure cette soirée-débat sur l'Erika ce serait sans doute : "Chaque marée noire est un cas particulier, mais on avance".

En effet, le type de pétrole, la faciès de la côte, la météo, la sensibilité écologique et économique du lieu, sont autant d'éléments qui rendent une marée noire unique et à ce titre des solutions particulières doivent être envisagée après une étude globale de la situation.

Cependant des recommandations générales peuvent être faites :

- importance d'intégrer les personnes qui ont la connaissance du milieu pour traitée une marée noire.
- mise en place d'un plan d'action faune (avifaune) pour permettre ensuite une étude d'impact.
- limitation de l'action des bénévoles pour éviter d'aggraver la situation.

Le constat est également fait du manque de réactivité de l'Europe et des états qui la composent. L'Europe qui tarde à se doter de gardes côtes, comme les États Unies chargés de contrôler systématiquement les navires. Les états souverains Européens possèdent des moyens juridiques (plan MARPOL) pour empêcher des "navires poubelles" de circuler dans la zone des 200 miles et pour mettre les infrastructures nécessaires aux navires pour "dégazer" proprement et légalement, mais ils ne sont que trop peu appliqués : en France aucun port n'est équipé à ce jour !

A ceux qui disent que les marées noires se succèdent et que rien ne change nous répondons que c'est faux. Si force est de reconnaître que l'apprentissage est lent, que des lacunes subsistent, des erreurs qui furent commises lors la crise de l'Erika ont été analysées et les enseignements en ont été tirés, au moins en théorie....

Pour ce qui est de la pratique, le Prestige va fournir le moyen grandeur nature d'éprouver les bonnes résolutions et les déclarations d'intention...

Section Pays nantais (suite)

Quelques nouvelles de nos amis les abeilles !

2002 est à nouveau une petite année apicole. Cette situation très grave pour tous les apiculteurs dure depuis 5 ans.

En effet, depuis l'utilisation de certains produits phytosanitaires (surtout le Gaucho), les apiculteurs ont constaté une diminution des colonies d'abeilles. Tous ces produits (fongicides, insecticides, herbicides) sont néfastes pour les abeilles mais aussi pour tous les autres insectes butineurs, les bourdons par exemple.

Une question importante se pose donc : quels effets auront à long terme tous ces produits sur la santé de l'Homme ?

En attendant, ce problème du Gaucho est remonté jusqu'au Conseil d'État. Celui-ci a rendu son verdict, et ses conclusions sont excellentes pour l'avenir de l'apiculture. Le ministre de l'agriculture doit décider du retrait du Gaucho sur le maïs et le tournesol.

A bientôt pour d'autres nouvelles des abeilles.

Michel Airiau

Brèves

Un C.R.E.N. en Pays de Loire

Enfin la création tant attendue d'un Conservatoire Régional des Espaces Naturels en Pays de la Loire ! En réalité, point de création mais simplement une mutation du Conservatoire Régional des Rives de la Loire et de ses Affluents. Quelle déception pour les associations militantes telles que Bretagne Vivante qui souhaitaient être partie prenante. Y aura-t-il concertation possible au sein de cette nouvelle structure ?

N'oublions pas que la présidente du Conservatoire des rives de Loire n'est autre que la ministre de l'écologie.

- AFP - 6 décembre 2002 : Les députés belges ont voté l'abandon du nucléaire d'ici à 2025

BRUXELLES, 6 déc (AFP) - La Chambre des Représentants a approuvé vendredi matin un projet de loi prévoyant la fermeture progressive entre 2015 et 2025 des sept centrales nucléaires en Belgique.

« Sauf accident politique majeur », l'adoption par le Sénat dans les prochaines semaines « ne posera pas de problèmes », selon un porte-parole du secrétaire d'Etat à l'Energie, Olivier Deleuze.

Ce texte, dont les grandes lignes figuraient dans l'accord de gouvernement de juillet 1999 qui a porté au pouvoir la coalition « arc-en-ciel » (libérale-socialiste-écologiste), prévoit que « les centrales nucléaires seront démantelées dès qu'elles auront atteint l'âge de 40 ans ».

Ainsi, les premières centrales seront fermées « dès février 2015, les dernières en 2025 », selon un communiqué de M. Deleuze diffusé vendredi.

Le projet de loi prévoit toutefois que le gouvernement belge pourra, d'ici au démantèlement des centrales, prendre des "mesures appropriées" si l'approvisionnement du pays était menacé, mais « sans remettre en cause le principe de l'abandon du nucléaire », selon M. Deleuze.

Ce n'est qu'en cas de "force majeure" qu'un maintien du nucléaire pourra être envisagé par le gouvernement. Ni les producteurs d'électricité, ni les exploitants du réseau, ni les distributeurs ne pourront invoquer cet argument en vue de différer les fermetures.

Selon le secrétaire d'Etat à l'Energie, l'abandon du nucléaire, qui fournit actuellement quelques 60% de l'électricité produite en Belgique, « n'aura aucune influence sur le prix de l'électricité », grâce à la prochaine libéralisation du marché européen de l'électricité. De même, M. Deleuze affirme que « l'effort exigé pour le respect par la Belgique du Protocole de Kyoto contre le réchauffement climatique ne sera que marginalement influencé par la sortie du nucléaire puisque la production d'électricité représente moins de 15% des rejets totaux de gaz à effet de serre ».

Des incitations fiscales seront mises en place au cours des prochaines années pour promouvoir l'investissement dans des énergies alternatives. Certaines mesures ont déjà été prises au niveau régional. Les producteurs d'électricité utilisant des méthodes "vertes" se sont vu garantir un accès au réseau à un prix suffisamment élevé pour que leur activité soit rentable, a-t-on expliqué au cabinet de M. Deleuze.

BRETAGNE
VIVANTE  SEPNB

6 rue de la ville en Pierre
44 000 NANTES

Bretagne Vivante, association régionale:

Elle siège à Brest. Elle gère et protège depuis 40 ans des espaces naturels en Bretagne. Elle mène des actions d'éducation à l'environnement et poursuit une approche globale des problèmes de l'environnement.

Une vingtaine de sections sont réparties dans toute la Bretagne historique.

Bulletin d'adhésion pour un an

ou si vous n'êtes pas à jour de vos cotisations pour 2003

A envoyer à Bretagne Vivante - SEPNB

à la section de votre choix, à l'adresse figurant en page 1

Bulletin d'adhésion:

Nom

Prénom

Adresse.....

Ville.....

Code postal.....

Tél:..... Fax:.....

Email

Adhésion	20 €
Adhésion chômeur et étudiant	7 €
Adhésion conjoint et enfant	4 €
Abonnement à la revue Penn Ar Bed non adhérents	23 €
adhérents	19 €
Abonnement au journal des enfants l'Hermine vagabonde	9,20 €
total	

Section

Ci-joint un chèque de € à l'ordre de
Bretagne Vivante- SEPNB

Date et signature